Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

Mareva



REVABLUE

ELABORE ET CONDITIONNE PAR MAREVA

CAS D'EMPLOI :

REVABLUE est un algicide rémanent, non moussant, compatible avec tous les types de traitements et tout type de filtration.
Sa formulation associe une substance biocide, un anticalcaire et un azurant.
Grâce à cette triple activité, **REVABLUE** constitue un complément idéal à tout type de désinfectant.

- Action curative et préventive contre les algues.
- Prévient les dépôts calcaires et les taches de rouille sur les revêtements

INFORMATIONS

REFERENCE :
1 Kg : 000115 / 5 Kg : 000117

EAN :
1 Kg : 3509980001153
5 kg : 3509980001177

POIDS :
1 Kg / 5 Kg

QUANTITE PAR PALETTE :
1 Kg : 360 / 5 Kg : 128

DUREE DE CONSERVATION :
42 mois.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Privilégiez dès que possible les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

MODE D'EMPLOI :

Traitement curatif après un traitement choc « eau verte » : 200 ml pour 10 m^3.

Traitement préventif : 1ère utilisation : 100 ml pour 10 m^3 puis 30 ml pour 10 m^3 chaque semaine.

Verser la quantité de **REVABLUE** devant les refoulements de la piscine, filtration en fonctionnement. Après ajout, laisser tourner la filtration pendant au moins 6 h pour permettre la diffusion du produit dans le bassin.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Eviter tout contact du produit avec la peau et les yeux. Porter des gants et des lunettes de protection avant toute utilisation du produit. Se laver les mains après utilisation.
Ne jamais mélanger les produits de traitement.

CONSERVATION :

A conserver dans un endroit sec et frais.
Bien refermer l'emballage après usage et conserver dans l'emballage d'origine.
Classe de stockage : produit dangereux pour l'environnement (ICPE 4510)
Durée conservation : 42 mois

COMPOSITION :

Biocide TP02 (AL), substance active biocide : chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (n° CAS 25988-97-0).

- H290 : Peut-être corrosif pour les métaux.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MAREVA CONSEIL
04 90 47 95 22
Site internet

SE CONNECTER
Instagram YouTube
Facebook LinkedIn

ADRESSE
MAREVA
ZI du Bois de Leuze
25 Av. Marie Curie
13310 ST MARTIN DE CRAU
FRANCE